



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada



Gouvernement de la
Saskatchewan



TABLE RONDE DE HUMBOLDT

*Unir nos efforts : une question
d'avenir pour nos collectivités rurales*

RAPPORT SOMMAIRE

Humboldt (Saskatchewan)

Le 28 octobre 2005

No de publication : 10109F

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2005

No de catalogue : A114-25/2005F-PDF

ISBN : 0-662-71004-5

Le présent rapport sommaire est disponible sur le site Web suivant : www.rural.gc.ca/dialogue/reports_f.phtml. Pour de plus amples renseignements sur le Dialogue rural, veuillez composer le 1 888 781-2222 (numéro sans frais).

Canada 

TABLE DES MATIÈRES

Page

1.	AVANT-PROPOS	1
2.	INTRODUCTION	1
3.	LE CADRE NATIONAL DE COLLABORATION SUR LA RURALITÉ (CNCR)	2
4.	AMÉLIORER LA DURABILITÉ ET LA VIABILITÉ DES COLLECTIVITÉS	3
4.1	Défis et risques liés à la viabilité des collectivités	3
4.2	Priorités en matière de collaboration gouvernementale	7
4.3	Actions pour les gouvernements	9
4.4	Rôles des collectivités et des intervenants	13
4.5	Effets et résultats attendus	14
5.	CONCLUSIONS ET PROCHAINE ÉTAPE	16

TABLE RONDE DE HUMBOLDT

Unir nos efforts : une question d'avenir pour nos collectivités rurales

Humboldt (Saskatchewan)

Le 28 octobre 2005

1. AVANT-PROPOS

Le présent rapport est un résumé des discussions qui ont eu lieu durant la Table ronde qui s'est déroulée à Humboldt (Saskatchewan) le 28 octobre 2005. Aucune restriction n'a été imposée aux participants durant les discussions. Les points de vue exprimés ne sont pas nécessairement ceux du gouvernement du Canada ni du gouvernement de la Saskatchewan.

Depuis leur première réunion tenue au printemps 2003, les ministres responsables des affaires rurales au Canada s'efforcent de travailler en plus étroite collaboration et de mieux tenir compte des réalités rurales lorsqu'il s'agit d'élaborer des politiques et d'assurer la prestation des programmes et services. Les consultations tenues jusqu'à présent auprès des citoyens des régions rurales ont souligné l'importance d'aider les collectivités à réaliser leurs visions et de trouver des façons de mieux coordonner les actions prises par les gouvernements.

En faisant fond sur les consultations antérieures et en prévision d'une autre rencontre ministérielle visant à adopter une approche plus favorable à la coopération, la Table ronde de Humboldt a été organisée et a été la deuxième d'une série de tables rondes ayant lieu dans diverses régions du pays.

Alors que les gouvernements au Canada continuent d'explorer des approches en vue de resserrer la coopération, une meilleure compréhension des principaux défis et des priorités nécessitant la prise d'actions contribuera aux efforts conjoints déjà déployés pour améliorer la viabilité des collectivités rurales.

2. INTRODUCTION

La Table ronde de Humboldt a été organisée conjointement par le Secrétariat rural d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et le ministère du développement rural de la Saskatchewan. Elle a été animée conjointement par l'honorable Wayne Easter, député et secrétaire parlementaire au Développement rural, et par l'honorable Clay Serby, membre de l'Assemblée législative de la Saskatchewan, vice-premier ministre et ministre du développement rural.

Les 30 personnes présentes comprenaient notamment : des représentants d'organismes provinciaux, régionaux et locaux, d'associations et de sociétés, et de municipalités locales; des dirigeants communautaires et universitaires; des agents du développement économique; des Autochtones et des jeunes; ainsi que des représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et des administrations municipales.

Les résultats de la Table ronde aideront à orienter les actions futures du gouvernement du Canada et du gouvernement de la Saskatchewan afin d'appuyer les collectivités rurales et contribueront à l'élaboration continue du Cadre national de collaboration sur la ruralité (CNCR) proposé. Le travail conjoint déjà entrepris aux échelons fédéral, provincial et territorial sur le CNCR proposé a fait ressortir cinq domaines prioritaires de collaboration entre les gouvernements (décrits à la section 3 du présent rapport) qui ont déterminé le contexte des discussions de la Table ronde.

Sous le thème « Unir nos efforts : une question d'avenir pour nos collectivités rurales », les participants ont été invités à exprimer leur point de vue sur les principaux défis liés à la viabilité des collectivités rurales, les priorités en matière de collaboration et de prise d'actions gouvernementale, les rôles des collectivités et les résultats ou les effets qui pourraient être attendus grâce au travail de collaboration. Les opinions et les suggestions ont été transmises aux représentants gouvernementaux verbalement et par écrit. Les sujets présentés dans le présent rapport découlent des discussions et des réponses apportées aux questions suivantes :

1. Quels sont les deux ou trois défis ou risques les plus importants liés à la viabilité des collectivités rurales?
2. Selon vous, lesquels des défis ou risques que vous avez identifiés devraient constituer une priorité sur lesquelles les ministres des deux ordres de gouvernement devraient travailler?
3. Quels genres d'actions les gouvernements devraient-ils prendre pour aborder les priorités que vous avez identifiées?
4. À titre d'intervenant, quel rôle voyez-vous pour les collectivités dans l'approche que devrait prendre les ministres?
5. Quels résultats attendez-vous des gouvernements? Par exemple, quels sont les progrès que les ministres devraient s'attendre à réaliser après trois ou même cinq ans d'intervention à l'égard des priorités que vous recommandez?

3. LE CADRE NATIONAL DE COLLABORATION SUR LA RURALITÉ (CNCR)

L'objectif primordial du CNCR proposé, un cadre qui favorise la collaboration fédérale, provinciale et territoriale sur les questions rurales, est d'assurer la durabilité et la viabilité à long terme des collectivités rurales en créant un milieu qui assure aux collectivités et aux citoyens et citoyennes l'accès à de meilleurs débouchés sociaux et économiques.

Pendant tout le dialogue, les participants ont abordé plusieurs sujets qui sont liés aux cinq domaines prioritaires du CNCR (décrits ci-dessous). Un résumé des sujets discutés est présenté à la section 4 du présent rapport.

Pérennité du mode de vie rural	Facteurs ayant une incidence sur la capacité des Canadiens et des Canadiennes à gagner leur vie et à faire vivre leur famille dans des collectivités rurales dynamiques sur le plan social et économique.
---------------------------------------	---

Protection de l'environnement	Façons dont les collectivités rurales et urbaines et les gouvernements peuvent se partager la responsabilité d'une bonne écogestion et tirer profit des ressources naturelles et d'un environnement sain.
Approches novatrices en matière d'infrastructures rurales	Approches permettant aux collectivités de collaborer avec les gouvernements afin de répondre à leurs besoins en infrastructure physique, sociale et technologique.
Mobilisation de la population et de ses établissements	Occasions, pour les établissements et les gouvernements, de créer un contexte dans lequel la population canadienne peut participer activement à la prise des décisions qui touchent la collectivité.
Adaptation au changement démographique	Ouverture des collectivités rurales à s'adapter par toutes sortes de moyens à l'évolution constante de leur composition démographique, de leurs perspectives économiques et des services qui y sont offerts.

4. AMÉLIORER LA DURABILITÉ ET LA VIABILITÉ DES COLLECTIVITÉS

Les collectivités rurales font face à de multiples défis. Divers facteurs aux échelons international, national, régional et local influent sur leurs réalités actuelles et sur leur potentiel ultérieur. Les défis des collectivités rurales présentent de multiples éléments qui ne s'inscrivent pas tous de façon pratique dans le mandat d'un seul ministère ou d'un seul ordre de gouvernement. Des approches coordonnées sont donc requises. Les collectivités rurales étant très diverses, les actions prises pour en améliorer la durabilité doivent être souples et adaptées aux circonstances locales. Afin de relever les défis des collectivités rurales et maximiser les possibilités, les collectivités et tous les ordres de gouvernement devraient collaborer.

4.1 Défis et risques liés à la viabilité des collectivités rurales

En tant qu'intervenants activement engagés dans le développement de leurs collectivités, les participants à la Table ronde de Humboldt ont exprimé leurs points de vues sur les défis actuels auxquels les régions rurales sont confrontées. Ils ont soulevé un certain nombre de risques et ont cerné des défis communs, notamment : réagir aux changements démographiques; appuyer les Autochtones; s'attaquer au déclin de l'agriculture; appuyer le développement économique; et mettre en place de l'infrastructure et l'entretenir.

4.1.1 Changements démographiques

Les changements démographiques, comme l'exode des habitants, le vieillissement de la population et le déclin de la population qui en résulte, représentent des menaces importantes à la

viabilité des collectivités rurales. Les jeunes partent pour les centres urbains, qui leur offrent des possibilités de formation et d'emploi. Les aînés quittent les régions rurales en raison de la régression des services de soins de santé qu'ils constatent ou qu'ils anticipent. Les Autochtones — dont le nombre augmente en Saskatchewan, particulièrement chez les jeunes — vont s'installer dans les régions urbaines en raison des conditions de logement inadéquates et du manque de services essentiels dans les réserves.

Il faut des stratégies d'immigration pour les collectivités rurales. Attirer des immigrants dans la région de Humboldt est une stratégie qui permettrait de s'attaquer au problème actuel des importantes pénuries de main d'œuvre, tout en contribuant à ralentir le déclin de la population.

4.1.2 Appuyer les Autochtones

Des mesures devraient être prises pour appuyer les Autochtones afin qu'ils participent plus pleinement à l'économie de la Saskatchewan, et plus particulièrement aux processus de planification stratégique. Les réserves des Premières nations comptent parmi les rares endroits où on observe une augmentation de la population. Ce vaste potentiel devrait être ciblé et du soutien devrait être assuré dans les domaines de l'éducation, de l'acquisition de compétences, du leadership, du mentorat et des services consultatifs, ainsi que du développement et du financement des entreprises, faute de quoi le nombre d'Autochtones qui vivent de l'aide sociale continuera de s'accroître. Un participant a précisé qu'un certain nombre de problèmes sont liés à la pauvreté, comme l'alphabétisation, la santé et les dépendances.

Le manque de financement ou un accès limité au financement est un défi de taille pour les Autochtones qui souhaitent mettre sur pied une entreprise et prendre de l'expansion. Il n'existe pas de guichet unique auquel les entrepreneurs autochtones peuvent s'adresser pour avoir accès à tous les programmes et services. Un grand nombre d'Autochtones ne sont pas à l'aise lorsqu'ils traitent avec les conseillers non autochtones des Centres de services aux entreprises Canada, dont le personnel n'est généralement pas sensibilisé aux peuples autochtones et à leur culture.

Même si Entreprise autochtone Canada (EAC), la Banque de développement du Canada (BDC) et le Fonds de capital de risque (FCR) consentent du financement, beaucoup d'Autochtones n'ont pas l'argent, l'avoir/les actifs ni la cote de crédit nécessaires pour être admissibles à un prêt et obtenir du financement provisoire. De plus, ils sont plus limités pour ce qui est du savoir faire nécessaire pour élaborer des plans d'entreprise. De nombreuses collectivités autochtones comptent sur le financement d'Affaires indiennes et du Nord Canada, ce qui crée une économie illusoire dans les réserves. Les Autochtones qui ne vivent pas dans les réserves se voient refuser du financement commercial lorsqu'ils s'adressent à leur bande. On leur répond que les bandes n'ont pas d'argent à consacrer au développement économique et que les Autochtones qui vivent à l'extérieur des réserves ne sont pas admissibles à l'aide.

La mise sur pied de vastes projets économiques des bandes fait généralement appel au leadership et aux conseils de consultants non autochtones hors site qui n'ont qu'une connaissance limitée de ce qu'il faut pour perdurer ou relever les défis passés, présents et futurs. De plus, ces projets ne profitent qu'à un petit nombre de membres de la bande, qui gèrent les activités ou y participent, plutôt que de profiter à tous les membres. Plus d'importance devrait être accordée à la création et au soutien de petites entreprises autochtones privées qui présentent un potentiel de croissance. Toutefois, on fait remarquer que les non Autochtones ne fréquentent pas les entreprises autochtones installées dans les petites villes et que par conséquent, ces entreprises échouent parce qu'elles ne peuvent pas se bâtir une clientèle ou accroître leur clientèle. De plus,

les milieux des affaires dans certaines petites villes ne sont généralement pas réceptifs à la collectivité autochtone et ne se montrent pas intéressés à combler les écarts économiques et sociaux.

4.1.3 Le déclin de l'agriculture

L'agriculture est dans le marasme. Une vision à long terme de l'agriculture canadienne est requise pour cette industrie. Même s'il y a une valeur ajoutée dans cette industrie, il existe un problème fondamental au moment de soutenir la concurrence des prix mondiaux, car les frais augmentent radicalement. Les faibles prix des produits agricoles ont des répercussions sur toutes les entreprises dans les collectivités qui dépendent de l'agriculture.

Quarante sept pour cent (47 %) des terres arables du Canada se retrouvent en Saskatchewan, parallèlement le nombre d'agriculteurs dans la province diminue. Beaucoup de producteurs agricoles sont incapables de se départir de leur exploitation parce qu'il y a peu d'acheteurs potentiels, ce qui s'explique probablement par l'absence de revenu agricole, le coût d'achat de l'équipement et des produits (p. ex., les produits chimiques) et les prix actuels des produits agricoles.

Un participant fait remarquer que certains agriculteurs qui décrochent un autre emploi pour compléter le revenu qu'ils tirent de leur exploitation agricole finissent par abandonner l'agriculture parce que cet emploi est plus payant. Même si les politiques agricoles des États Unis ne sont pas parfaites, elles n'en aident pas moins les Américains — qui livrent concurrence aux Canadiens — à gagner leur vie. Par exemple, en Iowa, les producteurs de maïs et les éleveurs de porcs tirent des recettes élevées et garanties de leur exploitation, parce que les règles n'y sont pas les mêmes qu'au Canada.

Un revenu agricole prévisible, juste et adéquat et des programmes en cas de sinistre agricole sont requis. Le Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA) est inéquitable et devrait être amélioré pour veiller à ce que les agriculteurs soient traités avec respect. Il faudrait mener davantage de recherches en collaboration axées sur l'agriculture et le bien public, et tous les participants à ces recherches devraient y accroître leurs contributions. Ces travaux de recherches devraient être planifiés et coordonnés sur une période de dix ans.

4.1.4 Développement économique

Les collectivités constituent le fondement de base de la société et à ce titre, il faudrait les appuyer pour faire en sorte qu'elles deviennent ou demeurent viables. Le développement économique, particulièrement au sein d'une économie agricole ou axée sur les ressources, représente un défi dans les collectivités rurales. L'industrie du tourisme subit le contrecoup de politiques dépassées en matière de signalisation routière. De plus, le développement économique qui oppose les collectivités les unes aux autres ou qui détruit le sentiment de communauté et la qualité de vie accélère la disparition des collectivités. Même si certaines collectivités sont fortes et viables, d'autres ne prospéreront vraisemblablement pas, parce qu'elles n'ont pas la capacité d'aller de l'avant. Les collectivités ont besoin d'une stratégie de leadership qui leur permettra de progresser et d'apprendre.

Par suite du déclin des populations rurales et de la dégradation des infrastructures, le coût de l'exploitation d'une entreprise dans les régions rurales de la Saskatchewan augmente au moment où les marchés se contractent. Ces facteurs se sont traduits par la fermeture d'un grand nombre de petites entreprises dans les collectivités rurales, ce qui a obligé beaucoup d'habitants à se diriger vers des centres plus grands pour trouver du travail et avoir accès à des biens et services. Les petites entreprises font aussi face à une vive concurrence de la part du gouvernement lorsqu'elles veulent embaucher du personnel qualifié, compte tenu des échelles salariales et des avantages sociaux qu'offre le gouvernement. Comme l'a fait remarquer un participant :

« Dans les petites entreprises, nous devons nous contenter des restes de la main d'œuvre, une fois que le gouvernement s'est servi. »

Les pratiques d'évaluation des taxes foncières sont dépassées. Le système actuel a été inventé il y a longtemps, lorsque la taille d'une maison témoignait de la capacité de payer. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, ni pour les résidences, ni pour les commerces. Ce système devrait être modifié car il défavorise ceux qui rénovent leurs installations ou en construisent de nouvelles, sans tenir compte des services fournis par le biais de ces installations.

Les entrepreneurs, les particuliers et les organismes font face à des obstacles significatifs s'ils veulent avoir accès à des capitaux et à d'autres ressources et s'informer des exigences à respecter pour concrétiser des projets. Les ministères provinciaux ne s'entendent pas toujours entre eux. Les pratiques gouvernementales sont souvent difficiles à comprendre et jugées inéquitables. Les délais sont trop longs pour ceux qui attendent des services et d'autres ressources. À cause de programmes mal conçus, il faut adapter les projets à ce qui est offert plutôt qu'à ce qui serait nécessaire. Certains bureaucrates dans les grands centres urbains ne comprennent guère de quelle façon leurs décisions se répercutent sur la vraie vie dans les collectivités rurales de la Saskatchewan.

Un comité appelé *Action Committee on the Rural Economy* (ACRE) vient en aide aux collectivités en identifiant des possibilités et en tentant de supprimer les obstacles posés par la réglementation et les programmes. Il a constaté qu'il existe 1 800 programmes de soutien destinés aux entrepreneurs dont la mise en œuvre est assurée par 7 organismes différents de tous les ordres de gouvernement. En dépit de ce grand nombre de programmes, ACRE a découvert qu'il était difficile d'y avoir accès et que dans certains cas, le vaste nombre de choix de programmes constituait une difficulté supplémentaire. Il existe un besoin de combiner ces multiples programmes en de moins nombreux programmes plus efficaces à tous les ordres de gouvernement.

4.1.5 Infrastructure

Le financement et l'entretien des infrastructures (p. ex., les installations pour l'eau, la santé et l'enseignement, etc.) et des services posent un défi pour les collectivités rurales de la Saskatchewan. Il y a eu ces dernières années de nombreuses fermetures d'hôpitaux, d'écoles, d'élévateurs à grains et de lignes de chemin de fer, entre autres. Le déclin de la population influence la capacité des gouvernements à tous les ordres de maintenir les services. On fait remarquer que la Saskatchewan a un nouveau programme fédéral-provincial en matière

d'infrastructures. Cette nouvelle entente devrait permettre de s'attaquer aux pressions dans le domaine des infrastructures et d'en alléger certaines, et qui pourrait être exploité à des fins de croissance.

Un certain nombre de services qu'on trouve dans les grands centres ne sont pas offerts dans les collectivités rurales. Il est de plus en plus nécessaire de transporter des marchandises et de franchir de plus grandes distances pour avoir accès à des services, car les biens et services ne sont plus offerts dans les petits centres. Ces facteurs ont exercé une influence à la hausse sur les frais d'entretien des routes et d'autres infrastructures. Même si le gouvernement et la province perçoivent des taxes auprès des usagers des routes, les sommes recueillies ne se reflètent pas dans l'état des routes.

Sans routes sûres, bien entretenues, améliorées et utilisables par tous les secteurs de l'économie (p. ex., l'agriculture, l'énergie, le tourisme et la fabrication), la Saskatchewan rurale ne peut être viable et être en mesure d'aller de l'avant. Les touristes et les entreprises cesseront de visiter des attractions et de participer à des activités à cause du mauvais état des routes. Les manufacturiers cesseront d'exploiter des entreprises dans les collectivités si leurs employés, l'équipement et les produits doivent emprunter des routes inadéquates. De plus, des routes inadéquates limitent l'accès aux services de soins de santé, aux établissements d'enseignement et aux installations et activités récréatives, entre autres.

Des ressources devraient être consacrées à l'amélioration du système d'enseignement, y compris du financement pour une infrastructure de télécommunication. Ce sont là des éléments précieux si on veut garder les jeunes dans les collectivités rurales. Les femmes réclament des garderies en milieu rural depuis dix ans et c'est un service nécessaire dans les collectivités rurales. Les modèles de services élaborés pour les secteurs urbains (p. ex., en matière de soins de santé) sont parfois mis en place dans les collectivités rurales sans qu'on se demande d'abord s'ils conviendront en milieu rural, ce qui est frustrant pour ces collectivités.

4.2 Priorités en matière de collaboration gouvernementale

Les participants ont été invités à faire des suggestions quant aux rôles que les gouvernements pourraient jouer et aux priorités sur lesquelles les activités gouvernementales devraient porter pour aborder les défis des collectivités au cours des trois à cinq prochaines années. Celles-ci sont présentées sous les domaines prioritaires pertinents du CNCR.

4.2.1 Pérennité du mode de vie rural

Une vision à long terme pour l'agriculture canadienne devrait être élaborée en collaboration par les gouvernements fédéral et provincial, les intervenants de l'industrie, les organismes agricoles et les collectivités, mais sous la direction du gouvernement du Canada. Elle devrait comprendre notamment des moyens d'améliorer le soutien destiné aux agriculteurs et de relever les prix des produits agricoles. Sans un meilleur soutien, toute la collectivité qui dépend de l'agriculture pourrait être menacée. Les emplois dans la collectivité (p. ex., dans les maisons de soins infirmiers, les écoles) sont souvent occupés par les conjointes des agriculteurs et les entreprises

locales comptent sur la clientèle des citoyens travaillant dans le secteur agricole. Comme l'a fait remarquer un participant :

« Il faut tirer une leçon des Américains et de la collaboration entre leur Congrès et leur Sénat à adopter une vision nationale de l'agriculture. »

La répartition fédérale-provinciale actuelle des coûts du programme de revenu agricole (60/40) devrait être modifiée. Le gouvernement fédéral devrait assumer une plus grande part de la responsabilité financière (p. ex., 75/25 ou 80/20), conformément à d'autres programmes au Canada. On fait remarquer que les décisions relatives au programme sont prises principalement par le gouvernement du Canada.

Afin d'assurer que les collectivités deviennent ou demeurent viables, il faut l'engagement de tous les ordres de gouvernement. Les attitudes et les façons de faire doivent changer. La réflexion des gouvernements devrait aller au delà du développement économique comme on l'entend au sens conventionnel et de la croissance, car cela ne se traduit pas nécessairement par une meilleure qualité de vie. Par exemple, si une grosse entreprise s'installe dans une collectivité rurale mais offre des salaires faibles, c'est l'entreprise qui en profite. Un employé aura peut être besoin de cumuler deux emplois pour gagner sa vie, ce qui se répercute sur sa qualité de vie. Les petites et moyennes entreprises devraient être soutenues pour les aider à créer des possibilités d'emploi offrant des salaires et des avantages sociaux concurrentiels dans les collectivités rurales.

De la collaboration est requise pour offrir du mentorat, des partenariats et du financement aux Autochtones afin de les encourager à participer à l'économie. Un soutien dans ces trois domaines favoriserait également la planification de la relève à tous les niveaux de l'emploi et du commerce.

La recherche devrait relever de la responsabilité des gouvernements fédéral et provincial. Le gouvernement du Canada s'est désintéressé de la recherche pour le bien public en faveur des partenariats. Même si cette formule peut se révéler efficace, certains domaines sont négligés.

4.2.2 Approches novatrices en matière d'infrastructures rurales

Les gouvernements devraient aborder les problèmes sociaux ayant une incidence sur le développement économique et collaborer avec les collectivités rurales pour déterminer les besoins de celles-ci dans ces domaines. Le financement et l'entretien des infrastructures et des services devraient être une priorité pour les deux ordres de gouvernement. Des infrastructures de technologies de l'information et de communication, y compris la formation sur la façon d'utiliser ces technologies, sont nécessaires pour participer à l'économie du savoir. Le Programme d'accès communautaire (PAC) et le Rescol ont été cités comme exemples d'infrastructures technologiques qui donnent aux jeunes les moyens de prospérer dans le Canada rural. Comme l'a affirmé un participant :

« Les 20 premières carrières en Amérique du Nord? ... celles qui font appel à l'ordinateur — et elles ne comprennent ni l'agriculture, ni le piégeage. »

Des incitatifs d'éducation ainsi que d'autres, comme des bourses d'études et d'entretien, des crédits d'impôt à valoir plus tard et des prêts à faible taux d'intérêt, devraient être offerts aux jeunes Autochtones pour les encourager à demeurer en Saskatchewan et à s'intégrer à la population active à l'extérieur des réserves. Des partenariats devraient également être forgés avec les collectivités autochtones dans les domaines de l'apprentissage, des métiers et d'autres professions, afin de promouvoir l'accès et la participation à la population active.

4.2.3 Mobilisation de la population et de ses établissements

Les ministres et les gouvernements fédéraux et provinciaux devraient travailler ensemble, indépendamment de leurs allégeances politiques. Ainsi, les régies régionales de développement économique (*Regional Economic Development Authorities*) au niveau provincial et les Sociétés d'aide au développement des collectivités au niveau fédéral ont des budgets, des bureaux et un personnel distincts, même si elles partagent l'objectif de favoriser le développement économique.

Les gouvernements fédéral et provincial devraient s'allier avec d'autres personnes (p. ex. des représentants des administrations municipales, des leaders, des intervenants) pour travailler en coopération. Tous les acteurs qui peuvent contribuer à faire prospérer l'économie rurale devraient participer, et ce, dès le début, à accomplir le travail. Les gouvernements devraient également permettre aux régions de travailler en partenariat et les y aider. Le gouvernement du Canada devrait agir à titre de facilitateur pour la mise en œuvre des solutions proposées par les leaders communautaires.

Les gouvernements devraient faire en sorte que tous les intervenants, y compris les Autochtones, prennent part aux processus de prise de décisions stratégiques. Par exemple, les conseils de bande des Premières nations pourraient servir de guides pour l'inclusion des peuples des Premières nations. Les gouvernements devraient contribuer à créer des liens plus étroits avec la population autochtone. Les habitants non autochtones de la Saskatchewan devraient être informés de la contribution passée, présente et future de la population autochtone, ce qui leur permettrait de comprendre que les deux cultures peuvent aller de l'avant en partenariat et dans l'harmonie.

4.2.4 Adaptation au changement démographique

Les gouvernements devraient s'employer à soutenir la population rurale, qui est directement touchée par le manque de services et la dégradation des infrastructures dans les collectivités rurales. Ils devraient accomplir plus d'efforts pour encourager l'immigration dans les collectivités rurales.

4.3 Actions pour les gouvernements

Les participants ont été invités à faire des recommandations quant aux actions que les gouvernements devraient prendre pour aborder les priorités cernées au chapitre du soutien de la viabilité des collectivités.

Le gouvernement du Canada devrait diriger l'élaboration d'une vision à long terme pour l'agriculture canadienne, en collaboration avec le gouvernement provincial, les intervenants de l'industrie et les organismes agricoles. Des recherches sur l'agriculture et le bien public auxquelles participeraient tous les acteurs de premier plan (p. ex. les producteurs) devraient être entreprises. Il faudrait élaborer un plan de recherche exhaustif à long terme dans le but de définir les lacunes.

Les gouvernements devraient s'assurer que les agriculteurs canadiens soient sur le même pied d'égalité que le reste du monde pour ce qui est des prix des produits agricoles. Le gouvernement du Canada devrait améliorer le Programme canadien de stabilisation du revenu agricole en donnant aux agriculteurs plus de temps pour atteindre les marges de revenu nécessaires. Les prix établis par la Commission canadienne du blé pour les stocks des produits agricoles sont inéquitables.

Les gouvernements devraient examiner et modifier les systèmes d'imposition et les règlements actuels qui entravent le développement économique dans les collectivités rurales plutôt que de le favoriser. On propose qu'un programme d'incitatifs fiscaux soit mis sur pied pour encourager les entreprises à s'établir dans les régions rurales ou à y prendre de l'expansion. L'objet d'un tel programme devrait être d'attirer les genres d'entreprises qui créeront des possibilités d'emploi à long terme, plutôt que des initiatives à court terme (p. ex., de l'emploi dans le cadre d'un projet de cinq ans). Les gouvernements devraient éliminer le chevauchement des services administratifs en les consolidant.

Les gouvernements devraient mesurer le développement économique en fonction de ses répercussions environnementales et sociales. Le développement social devrait être aussi important que le développement économique. Il est essentiel de veiller à ce que les collectivités rurales aient de solides assises sociales. Les administrations municipales devraient être traitées comme des partenaires importants dans les discussions se rapportant aux enjeux environnementaux, au développement économique et au développement social. Les gouvernements devraient fournir des orientations plutôt que contrôler les actions et les processus communautaires. Il faudrait élaborer des lentilles économiques, sociales et commerciales qu'utiliseraient les ministères gouvernementaux. Les gouvernements devraient faire le suivi du développement économique et social (p. ex., les taux d'alphabétisation, les conditions de logement, le nombre de diplômés du secondaire) et établir des niveaux-repères dans ces domaines.

Les gouvernements devraient fournir du soutien en matière de leadership pour le développement économique. Ils devraient également consentir des crédits d'impôt sur le revenu aux personnes qui contribuent au développement économique de leur collectivité ou de leur région. Une plus grande flexibilité en matière de financement gouvernemental aiderait les collectivités rurales à assurer leur viabilité. Les gouvernements devraient encourager les collectivités à travailler en coopération, plutôt que de se faire la concurrence au chapitre du développement économique, et à échanger des idées et de l'information. Dans ce contexte, voici ce qu'un participant a affirmé :

« Nous sommes tous dans le même bateau et nous devons adopter une démarche de collaboration qui tient compte des besoins de tous. »

Les gouvernements devraient aider les collectivités rurales à diversifier leur économie, particulièrement dans le secteur agricole. Ils devraient accroître leur soutien pour la création d'un plus grand nombre d'entreprises privées. Les gouvernements devraient encourager et appuyer les

collectivités pour qu'elles créent leurs propres industries et qu'elles mettent sur pied leurs propres usines de transformation. Il est proposé que des changements soient apportés dans la façon dont les fermes et les entreprises sont financées et peuvent être transférées à la génération suivante. Les jeunes qui voudraient reprendre la ferme ou l'entreprise familiale ne peuvent pas le faire s'ils doivent la capitaliser.

Les gouvernements devraient élaborer des stratégies nouvelles et différentes pour relever les défis de l'infrastructure physique et sociale, y compris la fourniture de services à la population en milieu rural. Par exemple, il n'est pas obligatoire que l'enseignement soit dispensé dans une école. Ayant fait remarquer qu'un grand nombre des problèmes actuels sont le résultat direct des mêmes façons de faire qui durent depuis trop longtemps, un participant a ajouté ce qui suit :

*« Innovez — n'ayez pas peur de trouver de nouvelles solutions
aux problèmes du transport, de l'enseignement, des
soins de santé et de l'environnement et aux enjeux sociaux. »*

Les gouvernements devraient faire des investissements significatifs en matière d'infrastructures dans les régions rurales de la Saskatchewan. Il faudrait tenir compte des priorités en matière d'infrastructures qui ont été établies par la *Saskatchewan Association of Rural Municipalities*. Les gouvernements devraient fournir des fonds pour l'aménagement de parcs et la construction de centres récréatifs en tant qu'éléments de la qualité de vie dans les collectivités rurales.

Les gouvernements devraient prendre des mesures pour que les programmes d'apprentissage soient équitables (p.ex. le coefficient compagnon/apprentis, la durée de la formation théorique) dans l'ensemble des provinces et territoires. Des programmes de formation devraient être mis sur pied pour des métiers importants (p. ex. ceux de plombiers, d'électriciens, de machinistes) qui sont en pénurie de main d'œuvre dans les régions rurales.

Les ministres fédéraux et provinciaux devraient reconnaître les Autochtones et les inclure à tous les niveaux pour assurer leur participation au développement économique, social et politique de la Saskatchewan et du Canada. On fait remarquer que même si les Autochtones sont réservés, la reconnaissance de leurs traditions culturelles pourrait alléger les tensions. Il faudra également bâtir des liens de confiance pour entamer un dialogue fructueux afin d'amorcer le changement. Les gouvernements devraient inviter les Autochtones à participer à la formulation de politiques établissant les Autochtones à titre d'intervenants dans tous les domaines, encourager les enseignements et l'influence des aînés des Premières nations et promouvoir le leadership recommandé par les aînés des Premières nations.

Les gouvernements devraient augmenter le financement consacré à l'éducation des Autochtones pour refléter l'accroissement de leur population, afin d'encourager les jeunes Autochtones à envisager des possibilités pour l'avenir et à participer à la population active et à l'économie. Ils devraient leur assurer l'accès aux marchés de l'emploi dans les milieux des affaires et les milieux gouvernementaux. Les gouvernements devraient encourager la formation à l'entrepreneuriat, l'éducation (p. ex., l'apprentissage d'un métier) et les partenariats avec les réserves des Premières nations. On suggère que la formation au leadership et l'acquisition de compétences professionnelles, l'acquisition de compétences de base en tenue de livres et en gestion d'entreprise et des ressources matérielles soient offertes dès le niveau des écoles de bande.

Les gouvernements devraient consentir des capitaux aux Autochtones qui veulent mettre sur pied ou améliorer une entreprise. Ils devraient aussi encourager les secteurs non autochtones à recourir aux services des entreprises autochtones existantes ou nouvelles. Des incitatifs devraient être fournis aux petites collectivités qui recrutent des Autochtones, et à son tour, ce recrutement favoriserait les interactions et le partenariat. Les gouvernements devraient également fournir des incitatifs aux entrepreneurs autochtones qui font du mentorat auprès des jeunes Autochtones dans le milieu des affaires, dans le milieu de travail ou à l'occasion de conférences.

Les gouvernements devraient adapter leurs programmes d'immigration en vue de repeupler les régions rurales et de combler les pénuries de main d'œuvre. Les mesures prises en ce sens devraient comprendre des incitatifs importants pour attirer les immigrants et la mise sur pied de programmes d'entrepreneuriat à leur intention dans les secteurs de la fabrication, de la transformation, des métiers, de l'exploitation d'entreprises et d'autres professions. Des périodes d'application devraient être prévues dans le cadre de ces programmes pour préserver les liens établis entre les immigrants et les collectivités rurales.

Dans les régions où la population autochtone est importante, les gouvernements devraient mettre l'accent sur les occasions de développement économique et les programmes de formation destinés aux Autochtones plutôt que d'offrir ces occasions aux immigrants dans une collectivité autochtone dont le taux de chômage est élevé. Dans ce contexte, le *Saskatchewan Immigrant Nominee Program* devrait être modifié. Dans le cadre de ce programme, les entreprises peuvent faire venir des immigrants pour régler des problèmes de rétention de la main d'œuvre attribuables à de faibles salaires et de mauvaises conditions de travail. Les gouvernements devraient faire des investissements à long terme dans la communauté autochtone - population qui est déterminée à demeurer dans la province - plutôt que de compter sur l'immigration comme solution à court terme du déclin de la population et des pénuries de main d'œuvre. Ces investissements permettraient aussi de diminuer le nombre d'assistés sociaux.

Les gouvernements devraient inviter des Canadiens habitant en milieu rural (p. ex. des leaders communautaires, des intervenants) à faire partie de conseils d'administration décisionnaires. Ils devraient aussi collaborer avec les collectivités autochtones dans le cadre de divers programmes. Le gouvernement de la Saskatchewan devrait donner une voix plus forte aux Autochtones en les faisant participer à des dialogues significatifs sur la structure politique, économique et sociale de la province. On suggère que le rôle important que jouent les Autochtones dans l'économie et dans la province dans son ensemble soit enseigné à l'école dans les collectivités non autochtones, pour favoriser l'égalité et le respect. Il s'agirait notamment de mieux faire connaître les Traités ainsi que les obligations du Canada et des provinces et territoires.

Les gouvernements devraient dresser des profils des collectivités viables, et notamment faire des recherches pour déterminer la corrélation entre les services offerts dans une collectivité et le déclin de la population, et entre la rétention et la croissance. Il faudrait particulièrement déterminer les services de base indispensables pour soutenir une collectivité viable et à quel moment les citoyens devraient quitter leur collectivité à destination d'une autre collectivité qui offre les services nécessaires. Ces facteurs seraient des critères de sélection essentiels au moment de choisir des collectivités pilotes, pour aider les collectivités à prendre des décisions concernant leurs investissements dans les infrastructures.

4.4 Rôles des collectivités et des intervenants

Les participants ont été invités à faire des suggestions quant aux rôles que les collectivités et les intervenants devraient jouer pour aborder les enjeux et les approches discutées.

Les administrations municipales devraient s'intéresser de plus près aux aspects globaux des enjeux environnementaux, du développement économique et du développement social. Pour être viables, les collectivités doivent être prêtes à développer leur capital social et avoir les capacités de s'adapter facilement au changement. Les collectivités devraient élaborer leurs propres stratégies de développement économique et social. Définir une région en tant que collectivité pourrait être une façon d'en assurer la viabilité. Par exemple, par l'entremise de la Régie régionale de développement économique, le Conseil tribal de Battleford a mis sur pied un guichet de services/centre de formation dans un local vacant d'une Société d'aide au développement des collectivités.

Les stratégies de développement économique et social devraient être élaborées en collaboration avec tous les intervenants, y compris les Autochtones, et s'inspirer d'idées et de principes mutuellement profitables, ce qui encouragerait la coopération. Des ententes de collaboration pourraient être élaborées pour toutes les municipalités. Les habitants des collectivités rurales devraient jouer un rôle actif de leadership en faisant partie des organismes décisionnaires. Des incitatifs devraient être offerts aux Autochtones pour encourager leur participation.

Il a été suggéré que les régies régionales de développement économique ou des organismes communautaires semblables élaborent et coordonnent des initiatives locales de repeuplement et de développement communautaire. Il s'agirait notamment de mobiliser des leaders de premier plan des milieux des affaires et de la collectivité pour qu'ils soutiennent ces nouvelles initiatives et d'aller chercher l'adhésion et le soutien de la collectivité.

Les collectivités devraient faire une analyse de leurs FFPM — **f**orces, **f**aiblesses, **p**ossibilités et **m**enaces — puis promouvoir leurs forces et leurs possibilités respectives. Plus d'importance devrait être accordée au travail réalisé au niveau communautaire par l'administration municipale, les organismes sans but lucratif et les organismes de service, les églises, les écoles et les groupes de jeunes.

La *Saskatchewan Association of Rural Municipalities* (SARM), en partenariat avec la *Saskatchewan Urban Municipalities Association* (SUMA), s'emploie à déterminer les obstacles créés par les municipalités elles mêmes. En mars et avril 2006, la SUMA et la SARM seront les hôtes d'ateliers qui se tiendront partout dans la province pour examiner ce qui peut être fait pour favoriser la coopération. On fait remarquer que des comités de planification sont requis dans certaines collectivités de la Saskatchewan et que des leçons peuvent être tirées des erreurs commises par les grandes villes en matière de planification.

Les collectivités devraient fournir du soutien à l'entrepreneuriat et au développement économique. On suggère que des régimes d'impôts municipaux attractifs soient élaborés et offerts. Les collectivités qui ont des affinités devraient travailler ensemble pour offrir les services nécessaires au soutien des régions rurales de la Saskatchewan. Les collectivités pourraient participer aux initiatives visant à attirer de nouveaux propriétaires terriens et des entreprises privées.

Les collectivités de la Saskatchewan devraient reconnaître l'écart entre la société autochtone et la société non autochtone sur le plan de la qualité de vie. Elles devraient se pencher sur les enjeux existants, relever les défis actuels et envisager les possibilités de façon novatrice, uniforme et systématique. Par exemple, une démarche proactive à long terme devrait être adoptée pour régler les problèmes des Autochtones de la province en matière d'éducation. Les collectivités devraient également jouer un rôle lorsqu'il s'agit de sensibiliser les non Autochtones au rôle des Autochtones dans la vision d'ensemble de la Saskatchewan et du Canada.

Les collectivités pourraient devenir le carrefour local des programmes et services gouvernementaux et servir de facilitateurs entre les gouvernements et les communautés francophones en Saskatchewan.

4.5 Effets et résultats attendus

Les participants ont été invité à faire état des effets et des résultats qu'ils attendent des actions gouvernementales prises au cours des trois à cinq prochaines années dans le but d'aborder les priorités soulevées pendant tout le dialogue. **Les participants prévoient de nombreux effets positifs pour leurs collectivités.**

Tous les ordres de gouvernement collaboraient pour améliorer la viabilité des collectivités rurales et la qualité de vie qu'on y trouve. Cette collaboration se traduirait par :

- l'élaboration d'une stratégie formelle pour assurer la durabilité des collectivités rurales;
- l'affectation de ressources à la planification communautaire;
- l'adoption d'un plan d'action concret, accompagné d'objectifs mesurables, pour mettre la stratégie en œuvre;
- une qualité de vie équitable dans les collectivités rurales et les collectivités urbaines et entre la population autochtone et la population non autochtone;
- l'élaboration d'une stratégie d'immigration — qui consisterait à déterminer la population cible pour accroître les chances de succès à long terme — afin d'attirer les immigrants vers les régions rurales;
- un soutien approprié pour favoriser l'établissement de liens entre les immigrants et les collectivités locales d'accueil;
- l'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie d'immigration et la modification de la stratégie au besoin;
- le ralentissement du déclin de la population rurale.

Les gouvernements et les collectivités appuieraient la population autochtone en favorisant un changement dans les attitudes. Par exemple :

- le rôle important des Autochtones pour le pays serait mis en valeur dans les établissements d'enseignement, par l'entremise des médias et par les collectivités;
- les programmes d'enseignement comprendraient des activités de sensibilisation aux traités et aux Autochtones — leur histoire, leur culture, leurs caractéristiques démographiques, leur participation actuelle et leurs objectifs pour l'avenir;

- les jeunes des collectivités autochtones et des collectivités non autochtones auraient des interactions plus positives et plus respectueuses;
- les collectivités autochtones et non autochtones :
- forgeraient des relations en participant à leur vie communautaire respective;
- élaboreraient et mettraient en œuvre des stratégies et des ententes en collaboration avec tous les intervenants;
- travailleraient ensemble pour atteindre des objectifs communs et favoriser leur développement futur;
- créeraient des partenariats entre la collectivité et les milieux des affaires.

Une vision à long terme pour l'agriculture canadienne serait élaborée en collaboration par les gouvernements fédéral et provincial, les intervenants de l'industrie, les organismes agricoles et les collectivités. Le secteur agricole serait soutenu et encouragé. Par exemple :

- un environnement concurrentiel serait favorisé dans ce secteur;
- une réglementation favorable à la croissance de l'industrie serait élaborée;
- un programme facile à comprendre serait élaboré pour verser aux agriculteurs ce que vaut leurs produits et ainsi encourager les agriculteurs actuels et en attirer de nouveaux;
- on exporterait moins de produits agricoles bruts;
- une infrastructure serait mise en place pour le développement des entreprises agricoles;
- un programme amélioré en cas de sinistre agricole (p. ex., le Programme canadien de stabilisation du revenu agricole) serait élaboré;
- une stratégie de recherche sur l'agriculture et le bien public serait élaborée.

Les gouvernements appuieraient le développement économique et social des collectivités rurales. Par exemple :

- des indicateurs sociaux et économiques feraient l'objet d'un suivi;
- un guichet unique pour le développement économique serait mis en place et financé par plus d'un gouvernement — par exemple, par l'entremise d'ententes bilatérales entre le gouvernement du Canada et une régie régionale de développement économique de la province;
- d'autres moyens seraient trouvés pour réunir des investissements de la part des collectivités elle-même;
- la réglementation qui entrave le développement économique plutôt que de le favoriser serait analysée et modifiée — par exemple les règlements interprovinciaux;
- le processus de demande de financement serait plus facile d'accès et plus simple;
- les programmes gouvernementaux seraient coordonnés et rationalisés et il serait plus facile d'y avoir accès et d'y naviguer;
- des incitatifs fiscaux et des capitaux d'amorçage seraient fournis plutôt que des subventions pour soutenir les collectivités locales;
- les collectivités auraient plus facilement accès à du crédit aux fins du développement;

- un programme d'incitatifs fiscaux serait mis sur pied pour encourager expressément les entreprises à s'établir ou à prendre de l'expansion dans les régions rurales;
- les collectivités rurales deviendraient plus autonomes.

Si les gouvernements mettaient à l'œuvre les actions décrites dans le rapport présent, les collectivités rurales auraient les outils, la capacité et l'infrastructure nécessaires pour assurer leur viabilité à long terme et revitaliser leur économie. Par exemple :

- un plus grand nombre de services gouvernementaux seraient offerts dans les régions rurales;
- les gouvernements augmenteraient considérablement le financement consacré aux infrastructures en région rurale;
- une infrastructure technologique (p. ex. accès Internet haute vitesse) serait mise en place dans les collectivités rurales;
- l'enseignement serait dispensé selon des modes novateurs;
- des possibilités d'éducation seraient offertes aux Autochtones, aux immigrants et aux citoyens des régions rurales pour leur permettre de choisir une carrière;
- des placements en emploi seraient offerts aux Autochtones pour leur permettre de s'intégrer à l'économie;
- des services de garderie seraient offerts dans les collectivités rurales.

5. CONCLUSION ET PROCHAINE ÉTAPE

Les participants à la Table ronde de Humboldt étaient satisfaits des résultats de l'événement, et étaient d'avis que celui-ci avait rencontré leurs attentes.

Ils estiment que tous les ordres de gouvernement ont un rôle à jouer lorsqu'il s'agit d'assurer la durabilité et la viabilité à long terme des régions rurales, mais ce sont les collectivités elle mêmes qui devraient enclencher le processus. Elles devraient prendre des mesures pour renforcer leurs capacités, définir leurs forces et leurs faiblesses, faire preuve d'adaptabilité et planifier stratégiquement leur avenir. Tous les ordres de gouvernement devraient collaborer avec les collectivités dans le cadre de telles activités, en leur fournissant des ressources et en leur assurant l'accès à des possibilités d'enseignement et de formation, tout en assouplissant leurs programmes pour qu'ils répondent mieux à la situation en milieu rural. Les collectivités autochtones et non autochtones devraient également travailler ensemble pour atteindre des objectifs communs et assurer leur développement futur, ce qui permettrait de combler les écarts économiques et sociaux.

« ...les collectivités sont le fondement de la société et sans collectivités durables, tout échouera ...les collectivités ne pourront pas durer sans un train de mesures complètes. »

Les participants ont également fait remarquer que le secteur agricole joue un rôle important dans l'économie de la Saskatchewan et du Canada et qu'il doit être mieux soutenu et renforcé. Dans ce contexte, il conviendrait d'élaborer une vision à long terme de l'agriculture canadienne ainsi qu'une

réglementation propice à la croissance du secteur. De meilleurs programmes de revenu agricole et d'aide en cas de sinistre agricole devraient être mis sur pied ou les programmes existants devraient être améliorés et les prix des produits agricoles devraient être relevés pour favoriser un environnement concurrentiel.

Le développement économique et social a été perçu comme étant essentiel à la durabilité des collectivités rurales. Il est important que tous les acteurs (p. ex., l'administration municipale, les leaders communautaires, les Autochtones, les intervenants, etc.) participent aux discussions sur le développement. L'immigration est un outil important pour réduire le déclin de la population et remédier aux pénuries de main d'œuvre; toutefois, des investissements devraient cibler la population autochtone — qui affiche une solide croissance démographique — pour exploiter cette richesse qui peut apporter une contribution à l'économie. Un soutien accru aux collectivités autochtones est particulièrement requis dans les domaines de l'éducation, de l'emploi et de la création d'entreprises. Les gouvernements devraient soutenir les entreprises rurales et autochtones en améliorant l'accès aux capitaux et aux programmes, en éliminant les obstacles réglementaires et en offrant des incitatifs fiscaux. Les entreprises rurales devraient recevoir de l'aide pour offrir des possibilités d'emploi assortis de salaires et d'avantages sociaux concurrentiels afin de remédier aux pénuries de main d'œuvre en attirant des travailleurs qualifiés.

On estime que les gouvernements devraient se montrer innovateurs lorsqu'il s'agit de doter les collectivités des infrastructures et des services dont elles ont besoin pour assurer leur viabilité. Une infrastructure technologique (p. ex. accès Internet haute vitesse) représente pour les jeunes l'occasion d'avoir accès à l'enseignement et aux entreprises l'occasion de participer à l'économie du savoir. Une infrastructure physique (p. ex. routes) est essentielle pour encourager les entreprises à s'installer en région rurale ou à y demeurer, avoir accès à des biens et services et attirer des touristes. Une infrastructure sociale (p. ex., installations pour l'enseignement, les soins de santé et les garderies, logement) est nécessaire pour que les citoyens des collectivités rurales puissent accéder aux possibilités de formation, obtenir des services essentiels et améliorer leur qualité de vie.

Prochaine étape : les discussions de la Table ronde de Humboldt aideront à orienter les actions futures du gouvernement du Canada et du gouvernement de la Saskatchewan alors qu'ils poursuivent leurs efforts en vue de définir des possibilités d'action coopérative et conjointe devant appuyer la viabilité des collectivités rurales. Le travail déjà entrepris aux échelons fédéral et provincial sur le Cadre national de collaboration sur la ruralité proposé a fait ressortir des possibilités de coopération dans les cinq domaines prioritaires : pérennité du mode de vie rural; protection de l'environnement; approches novatrices en matière d'infrastructures rurales; mobilisation de la population et de ses établissements; et adaptation au changement démographique.